

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

PV n° 673

Président: Aldo MARCOTULLIO

Réunion du 13/10/2025 Publiée le 16/10/2025

NOTE AUX CLUBS DE D1 SENIORS MASCULINS ET SENIORS FEMININES

Pour rappel, les équipes évoluant en D1 SENIORS MASCULINS ont jusqu'au <u>5 novembre 2025 à minuit</u> pour se mettre en règle au niveau du statut des éducateurs, faute de quoi les équipes en infraction se verront appliquer les pénalités réglementaires.

Sont en infraction au 16/10/2025:

ANNECY LE VIEUX US, ARGONAY US, BALLAISON FC, MORZINE FC et POISY CSA

Pour rappel, les équipes évoluant en D1 SENIORS FEMININES ont jusqu'au <u>19 novembre 2025 à minuit</u> pour se mettre en règle au niveau du statut des éducateurs, faute de quoi les équipes en infraction se verront appliquer les pénalités réglementaires.

Sont en infraction au 16/10/2025 :

ANNECY LE VIEUX US, ARGONAY US, CHILLY ES, FOOT SUD 74, GFA RV et MARIGNIER SP

Pour mise en conformité et pour tous renseignements complémentaires, vous êtes priés de contacter M. MARCOTULLIO Aldo.